

- rapports constants avec M. Bérière
- démarches au MBL pour mise au point du transfert Dg à la ville
- mise au point du marché de gré à gré avec l'entreprise Lepaute
- préparatifs du conflit avec la Société des Casinos
- préparation des mémoires
- voyage et audience à Bordeaux le 9 juillet 1958
- note après plaidoirie
- recours en Conseil d'Etat. etc...

M<sup>e</sup> Bélicie demande une indemnité forfaitaire de cinq cent mille francs

La délégation spéciale de la Ville de Royan

Vu la demande de règlement d'honoraires présentée pour l'année 1958 par M<sup>e</sup> Bélicie.

Considérant que M<sup>e</sup> Bélicie a accordé à la Ville de Royan tout au long de l'année 1958 son concours pour la défense de ses intérêts dans les conflits qu'elle avait avec la Société des Casinos

décide

- qu'il y a lieu de mandater à M<sup>e</sup> Bélicie la somme de cinq cent mille francs à titre de règlement forfaitaire pour tous frais et honoraires concernant l'année 1958
- que la dépense sera mandatée Ch xxxv. art 13 = "Dépenses de Reconstruction du Casino Municipal : complément pour avances à l'entrepreneur et paiement des moyens de défense de la Ville"

### Municipal : dossiers d'adjudication

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Vu les plans, cahier des charges et devis descriptif établis par M. Ferrès, architecte, concernant les différents corps d'états intéressés par la Reconstruction du Casino Municipal

Vu la demande de M. Prachy représentant M. Bérière, directeur de l'exploitation provisoire de la concession du Casino Municipal de Royan

décide

de transmettre à M. le Préfet de la Charente Maritime, en lui demandant de bien vouloir les approuver, les dossiers concernant l'adjudication ou la mise au concours des travaux des différents corps d'état concernant la reconstruction du Casino Municipal savoir :

- lot n° 3 : électricité estimation 34.000.000<sup>f</sup>